



EU All ACP Agricultural Commodities Programme



agronomes
vétérinaires
SANS FRONTIÈRE

Projet de renforcement des organisations des producteurs de cacao
Département du Nord- HAÏTI

Rapport final de la première année du projet : septembre 2008-
Mars 2010

1. Situation existante

La filière du cacao constitue actuellement l'une des filières porteuses du secteur agricole en Haïti. Au niveau national, la production annuelle du cacao oscille autour de 4000 tonnes métriques. Le département du nord fournit 45% de cette production et comporte 25% des familles rurales impliquées dans l'activité.

Depuis quelques temps on assiste à une dynamique assez intéressante dans la filière au niveau du département du Nord. Une ONG locale, le Service de Formation Action pour le Développement Economique et Social (SEFADES), a permis le renforcement de six coopératives regroupées au sein d'une fédération régionale: Fédération des Coopératives Cacaoyères du Nord (FECCANO). Cette fédération comporte environ 1800 membres actifs et couvre cinq communes du département : Grande Rivière du Nord, Milot, Acul du Nord, Borgne et Port-Margot

Un travail significatif a été fait dans le domaine de la commercialisation puisque FECCANO vend elle-même son cacao sur le marché international. Certaines actions ont été aussi prises pour initier le processus de fermentation du cacao. Mais l'ensemble de ces actions n'a pas encore permis la résolution de tous les problèmes auxquels est soumise la filière et donc les problèmes de sécurité alimentaire des familles rurales. Il y a très peu d'informations sur les systèmes de production du cacao de la région ; les plantations sont vieilles ; le cacao n'est pas fermenté et donc difficilement exportable ; les coopératives ne sont pas encore suffisamment structurées et ne sont pas en mesure d'organiser de manière efficace la commercialisation du cacao.

Avec l'appui de certains partenaires internationaux comme la Banque Mondiale, la fondation hollandaise DOEN, l'ONG hollandaise Solidaridad le Conseil Général des Hauts de Seine (CG92), AVSF est en train d'appuyer l'ONG SEFADES et la FECCANO sur divers aspects de la filière.

2. Objectifs, résultats

L'action vise à contribuer à l'augmentation des revenus des familles paysannes impliquées dans la filière cacao au Nord, plus spécifiquement le renforcement des capacités des organisations cacaoyères pour la commercialisation de leur produit. Les résultats attendus sont :

R1 : L'amélioration de la production du cacao avec une meilleure connaissance des systèmes de production (cacao et cultures vivrières associées) et une meilleure maîtrise du processus de fermentation du cacao.

R2 : Une gestion efficace de la commercialisation du cacao par la FECCANO et ses coopératives

R3 : Le renforcement des capacités organisationnelles de la FECCANO et de ses coopératives

3. Activités prévues

Le projet comporte un ensemble d'activités. Mais en fonction des fonds jusque là obtenus un plan opérationnel a été établi pour la première année du projet avec les activités suivantes :

R0 : Démarrage du projet

R1 : Amélioration de la production du cacao

- A11. Expérience de fermentation du cacao au niveau de cinq (5) exploitations agricoles sélectionnées
- A12. Test de qualité
- A13. Formation à la maîtrise du processus de fermentation du cacao
- A14. Capitalisation et vulgarisation de l'expérience de fermentation artisanale
- A15. Etude des systèmes agraires
- A16. Enquêtes sur l'offre de cacao de la FECCANO (recensement auprès de tous les membres)
- A17. Etude du potentiel de commercialisation et de l'organisation des coopératives et de la FECCANO
- A18. Equipement de deux centres de fermentation
- A19. Construction et équipement d'un centre de conditionnement
- A110. Formation pour un séchage adéquat du cacao
- A111. Visite¹ d'échange au Pérou

R2 : Amélioration des capacités de commercialisation de la FECCANO et de ses coopératives

- A21. Construction d'un centre de traitement final pour la FECCANO
- A22. Formation des CA des coopératives et de la FECCANO à l'élaboration d'un plan d'affaires
- A23. Formation en gestion comptable et financière
- A24. Formation sur les marchés du cacao
- A25. Mise à disposition de 3 000 000 gourdes comme fonds de roulement
- A26. Réalisation d'activités promotionnelles et de visibilité pour la FECCANO

¹ Cette visite pourra être organisée sous réserve de fonds suffisants restants sur les rubriques relatives aux formations à la fermentation

R3 : Amélioration des capacités organisationnelles de la FECCANO et de ses coopératives

- A31. Formations continue pour favoriser la participation, la transparence et la démocratie au sein de la FECCANO
- A32. Structuration des 48 assemblées locales
- A33. Reconnaissance légale de la FECCANO
- A34. Tenues de 28 Assemblées générales pour la FECCANO et ses coopératives
- A35. Echanges pour la constitution d'un réseau national de coopératives cacaoyères
- A36. Formation en genre
- A37. Visite d'échange à Dame Marie, avec autre fédération de producteurs de cacao

4. Partenaires

Partenaires techniques :

- La FECCANO et les six coopératives membres
- Le SEFADES
- La Direction Départementale de l'Agriculture du Nord
- AVSF

Partenaires financiers :

- Banque Mondiale
- Conseil Général des Hauts de Seine (CG92)
- Solidaridad
- DOEN

5 Ressources humaines

- Une équipe opérationnelle de SEFADES: un Coordonnateur responsable du volet renforcement, un responsable de qualité et de commercialisation, un animateur, un administrateur
- Des missions d'appui régulières et de suivi de la coordination d'AVSF (Coordinatrice nationale, Chargé de Programmes)
- Appui de l'administration AVSF
- Stagiaires

6. Activités réalisées de septembre 2008 à mai 2009

Résultat : Démarrage du projet/suivi

- Signature de la convention (AVSF-SEFADES)
- Remobilisation des cadres du SEFADES
- Rencontre de lancement avec des représentants de FECCANO, de SEFADES et de AVSF
- Rencontre d'information avec l'ancien Directeur de la Direction départementale de l'Agriculture du Nord actuellement promu Directeur Général au niveau du Ministère de l'Agriculture
- Acquisition d'équipements (véhicule, moto, matériels de bureau)
- Réalisation du 1^{er} comité de pilotage du projet en novembre 2008 avec la participation de FECCANO, SEFADES, AVSF avec malheureusement l'absence du représentant de la DDA

- Réalisation d'une rencontre d'informations le 16 mars 2009 à Petit Bourg de Borgne siège de deux coopératives CAPB et CAFUPBO. Une trentaine de producteurs et productrices étaient présents. Cette rencontre avait pour but d'informer davantage les producteurs sur l'état d'avancement du projet, les partenaires financiers et de discuter ensemble sur la problématique de renforcement du réseau et de la commercialisation du cacao.
- Réalisation du 2^e comité pilotage du projet le 17 mars 2009 à Petit Bourg de Borgne. Cette fois-ci la Direction Départementale de l'Agriculture était représentée par le responsable du bureau agricole communale.
- Réalisation du 3^e comité de Pilotage le 25 juin 2009 à Port Margot avec la participation de FECCANO, SEFADES et AVSF en l'absence du représentant du Ministère de l'agriculture
- Réalisation du 4^{ème} comité de pilotage en septembre 2009 à la Direction Départementale de l'Agriculture du Nord.

R1 : Amélioration de la production du cacao

- **Fermentation artisanale en sac:** Réalisation d'une expérience de fermentation de cacao au niveau de cinq (5) coopératives réunissant une centaine de producteurs. En lien avec la société coopérative française « ETHIQUABLE », importatrice de produits du commerce équitable, des analyses sur la qualité du cacao des coopératives haïtiennes ont été effectuées auprès du CIRAD, centre de recherche français. Les résultats de ces analyses n'ont pas été trop satisfaisants. Il a été donc admis que les coopératives avaient besoin de l'aide d'une expertise externe.
- **Fermentation en Bac :** Suite aux résultats peu satisfaisants obtenus lors des expériences de fermentation artisanale réalisées dans des sacs, il a été fait appel à un cadre Péruvien travaillant dans un réseau de coopératives cacaoyères péruviennes bénéficiant de solides expériences dans la commercialisation de cacao fermenté. Trois (3) séminaires de formation de six (6) jours ont été réalisés au profit de trente sept (37) membres provenant des six (6) coopératives. Des techniques relatives au séchage et à la cueillette du cacao faisaient partie intégrante de ces séminaires de formation. Les fermenteurs formés ont joué à leur tour le rôle de formateurs ayant pour mission de veiller à la mise en application des méthodes apprises au niveau des sites de fermentation et de procéder à la vulgarisation de ces mêmes connaissances dans les Assemblées Locales. **Au cours de la campagne mars à juin 2009 environ 30 tonnes** de cacao ont été fermentées au niveau des coopératives
- **Construction de boîtes de fermentation :** Dans le cadre de l'application et de la vulgarisation de la formation en technique de fermentation réalisée par le péruvien, huit (8) barques de bois de dimensions 0.8 m X 0.8 m X 1 m ont été construites et mises en service au niveau des quatre (4) coopératives non dotées de centre de fermentation, à savoir : SOCOSCOP, UCAT, CAPB et CAPUP. Ces barques ont été utilisées lors de la formation sur la fermentation (voir photos ci-dessous).



Bacs de fermentation construits avec l'accompagnement du technicien péruvien



Tests de contrôle de la fermentation et du taux d'humidité sur le cacao

- **Equipement de deux centres de fermentation** : Le processus de fermentation du cacao exige des conditions de séchage bien déterminées. Ainsi 2 centres de fermentation dont celui de CJBC, à Grande Rivière du Nord et de CAFUPBO, à Petit Bourg du Borgne ont été équipés en bâches et de tables en bois (18 au total). La formation sur les techniques de séchage du cacao se poursuit par la mise en application des recommandations faites par le technicien péruvien.



CJBC : Avant l'installation des bâches.



Pendant l'installation.



Après l'installation



- **Recensement de producteurs** : Dans le but de caractériser l'offre potentielle de cacao de la fédération, un recensement a été conduit auprès des membres. Ce travail a permis d'inventorier 1777 producteurs membres qui participent activement au réseau. Selon ce recensement, l'offre potentielle annuelle du réseau serait au moins de **450** tonnes de cacao. La FECCANO et les coopératives ont été fortement impliquées dans ce travail avec la mobilisation de cent six (106) membres du réseau.
- **Système agraire** : Un stagiaire français de l'Institut des Régions Chaudes (IRC - Supagro Montpellier) réalise depuis avril 2009 un diagnostic agraire sur la zone d'intervention de FECCANO. Deux (2) zones d'observation ont été sélectionnées : Robillard dans la commune de l'Acul du Nord et Petit-Bourg du Borgne.

Cette étude a été conduite dans deux zones distinctes : une zone de plaine (Robillard,) et une zone de montagne (Tibourg). Différentes restitutions ont été effectuées auprès des producteurs et des techniciens. Une synthèse de cette étude a également été rédigée.

R2 : La FECCANO et ses coopératives gèrent efficacement la commercialisation du cacao

- **Fonds de roulement** : Pour faciliter l'achat du cacao par les membres des coopératives un fonds de roulement de 24 000 dollars américains a été octroyé aux coopératives. Ce montant a été octroyé pour cinq (5) mois au taux de 10% pour la période. Ces intérêts servent à couvrir les frais de gestion et aussi à recapitaliser FECCANO. Les intérêts et le capital seront prélevés à la source, c'est-à-dire, au moment de l'établissement des résultats pour la campagne.
- **Réalisation d'activités promotionnelles et de visibilité** : Deux tableaux de visibilité, avec le logo de FECCANO et des bailleurs, ont été respectivement installés sur la route nationale non loin du local logeant le bureau de la FECCANO. Egalement des préparatifs sont en cours pour l'installation d'un tableau de visibilité au niveau du siège de chaque coopérative constituant le réseau.
- **Formation sur le commerce équitable** : Les 12 et 13 du mois de mai 2009 un atelier de travail de deux jours a été réalisé avec l'appui de l'Agent de liaison FLO pour Haïti sur la compréhension des exigences et des règles du commerce équitable. Cette

rencontre a réuni vingt quatre (24) participants provenant des six (6) coopératives du réseau.

- **Vente de cacao sur le marché local et le marché équitable** (annexe): Un bilan partiel est réalisé sur la quantité de cacao déjà vendu par les coopératives et FECCANO pour la campagne mars-juin 2009. Selon les informations obtenues, les ventes sur le marché local sont de 100,8 tonnes et celles sur le marché international sont de 27,3 tonnes. Il reste à vendre seulement 1.4 tonnes de cacao fermenté pour lesquels il y a déjà une demande internationale. Donc globalement la vente totale pour le réseau cette année serait de 128.1 tonnes de cacao dont 23,7% sont du cacao fermentés. Ces cacaos ont été fournis par 1205 membres du réseau.

Le bilan élaboré sur la base du cacao déjà vendu indique que FECCANO a obtenu pour cette campagne un bénéfice net de 16924 dollars us pour les cacaos vendus sur le marché local et 4715 dollars us pour les cacaos vendus sur le marché international. Globalement le réseau obtient au moins pour cette campagne un bénéfice d'au moins 21639 dollars américains.

- Visite en mars 2009 de deux responsables de communication de l'entreprise de France « Ethiquable » en vue de connaître la réalité des coopératives de cacao en prélude à la préparation d'une campagne de communication en France pour le lancement sur le marché d'une tablette de chocolat fabriquée avec du cacao haïtien.
- **Participation au Salon du CE**

Une délégation Haïtienne a effectué une mission en France du 28 septembre au 8 octobre 2009 en vue de participer au Salon du Commerce équitable déroulé à Lyon du 1^e au 5 octobre 2009 (voir annexe 1). Cette délégation était composée d'un producteur de mangue, d'un producteur de cacao et du Chargé de Programme d'AVSF en Haïti.

La délégation a eu une rencontre avec le Directeur de cette entreprise, Christophe Eberhart. L'idée était de voir avec lui sur l'évolution de ce partenariat et notamment sur les suites des 15 tonnes de cacao récemment achetées de FECCANO. Malheureusement le cacao acheté n'était pas encore arrivé en France. Il a du transiter par le Costa Rica pour être transformé en masse. Du coup, Ethiquable a du retarder le lancement de la tablette de chocolat prévu pour le mois de septembre. Du coup, Ethiquable ne pourra pas acheter du cacao de FECCANO pour la petite campagne d'octobre 09 –janvier10.

Le Directeur d'Ethiquable Christophe Eberhart a aussi fait part de l'intention d'Ethiquable de virer tous ses produits en bio- équitable prochainement. Il a donc souhaité que la FECCANO initie des démarches en vue de sa labellisation en bio. Il a indiqué, par ailleurs que, Ethiquable pourrait donner un appui en ce sens.

L'idée serait de commencer avec soit une dizaine de producteurs par coopérative ou labelliser en bio une seule coopérative. Avant d'intégrer graduellement tout le réseau dans le processus.



Jean Paul Dova, vice président de CG92 et les producteurs haïtiens



Jean Rony Francois, au comptoir D'ethiquable

La délégation a aussi effectué une visite dans la région de Haut de Seine dans l'après-midi du 30 septembre. Cette visite comprenait deux étapes

Visite d'une chocolaterie Bellevue à Meudon : Il s'agissait de rencontrer le responsable de cette petite entreprise récemment créée et qui fabrique des chocolats de haut de gamme. Le propriétaire a fait un exposé de ses techniques de production et de ses différentes qualités de produits dérivés du cacao, une douzaine. Ces démonstrations ont été, évidemment ponctuées d'une série de dégustations les unes plus savoureuses que les autres.



Bertrand Christophe a droite, directeur de chocolaterie Bellevue

Séance de dégustation

Les responsables de CG92 ont ensuite organisé en son bureau une rencontre réunissant une vingtaine de personnes dont six chocolatiers ainsi que de hauts responsables de la délégation. Au menu de cette rencontre des discussions sur les possibilités de développer un partenariat entre les producteurs de cacao d'Haïti et les chocolatiers alto-sequanais ainsi que Ethiquable, en clair développer l'axe chocolat de la coopération selon les propos de Jean Paul-Dova, Vice président de la délégation. Les différents intervenants saluaient cette démarche. Toutefois, FECCANO devra travailler davantage sur la qualité du cacao produit. Seule une qualité assurée peut garantir la fidélisation des chocolatiers fabricant des produits de haute gamme.

- **Visite d'un responsable de l'entreprise Equitable en Mars 2010 en Haïti** afin de rencontrer tous les membres des coopératives et de discuter des futurs contrats de commercialisation.
- **Préparation d'un plan de commercialisation du cacao et d'une offre de vente**

R3 : Les capacités organisationnelles de la FECCANO et de ses coopératives sont renforcées

- Un appui de proximité est fourni aux coopératives et à FECCANO en vue de renforcer le processus de structuration en cours.
- **Reconnaissance légale de FECCANO** : La préparation des dossiers à présenter au Conseil National de Coopératives (CNC) pour les coopératives et pour la fédération aux fins d'une reconnaissance légale n'a pas encore abouti car les responsables concernés n'arrivent pas à réunir toutes les pièces manquantes. Par exemple n'ayant pas pu trouver de matricule fiscale à la Direction Générale des Impôts du Cap-Haitien, certains responsables ont dû se faire accompagner à Fort-Liberté dans le Nord Est en vue de les obtenir. Il en est de même à la Direction Générale des Impôts (DGI) de la ville du Borgne et celle de Milot pour des procédures d'enregistrement.
- **Diagnostic des coopératives**: Dès la fin du mois de mars au début avril 2009 un diagnostic des capacités commerciales et organisationnelles de FECCANO et de ses coopératives a été réalisé par un cadre d'AVSF en provenance du siège (en France). Ce diagnostic a permis de voir les forces et faiblesses des coopératives sur ces aspects. Un plan de renforcement a été élaboré en conséquence.

Les principales recommandations de l'étude portent avant tout sur l'appui au renforcement des capacités de gestion de l'activité de collecte et de commercialisation par les coopératives et leur fédération. La maîtrise des outils de gestion est nécessaire aux coopératives pour améliorer leur activité et la gérer avec une plus grande transparence (bilans de campagnes établis et diffusés, compte bancaire utilisé...). Cela concerne également la FECCANO, mais les responsables doivent avant tout acquérir des capacités en termes d'identification, de compréhension et de négociation des marchés et plus particulièrement ceux de l'export. Un autre enjeu est la dynamisation des membres des coopératives afin qu'ils s'impliquent davantage dans leurs structures et que les instances associatives fonctionnent. La circulation doit être renforcée aux différents niveaux de la fédération jusqu'aux membres de base. Les statuts et règlements intérieurs gagneraient à être actualisés et mieux appropriés par les membres des coopératives. Une attention particulière sera donnée à l'intégration des jeunes dans les coopératives et à la formation des femmes pour qu'elles s'intègrent davantage dans les instances décisionnelles des coopératives. Concernant plus spécifiquement la valorisation du cacao, l'amélioration de la qualité du produit devra se travailler non seulement au niveau du processus de fermentation mais également depuis la parcelle avec des formations aux membres. Les modalités de cet appui devront être décidées par la FECCANO et SEFADES dans le cadre du projet en cours.

- **Motivation des Assemblées Locales** : Suivant un calendrier préalablement établi, diverses rencontres ont eu lieu au niveau des Assemblées Locales dans le cadre du suivi de leurs activités et dans le but de les motiver sur la problématique de la fermentation du cacao. Ces rencontres visent la poursuite du renforcement et de la structuration des Assemblées Locales et conséquemment, des coopératives. Les animateurs de chaque coopérative étaient donc très impliqués dans l'organisation et la réalisation de ces séances de formation et d'information qui portaient sur le leadership, la démocratie, la transparence, la participation et les règlements internes. L'approche adoptée avait un caractère plutôt pratique car elle comportait un partage d'information

sur le projet en cours et sur l'état des Assemblées, sur leurs horaires de réunions, sur des techniques d'animation, etc....

- Les Assemblées Générales n'ont pas été tenues comme prévues au niveau des coopératives de base. Les Conseils d'administration voulaient de préférence attendre que FECCANO récupèrent l'argent des ventes de cacao pour pouvoir distribuer les ristournes aux membres. Cependant l'Assemblée générale de la FECCANO a eu lieu et un nouveau Conseil d'Administration est élu pour un mandat de 3 ans.
- Préparation d'un plan de formation avec précision de toutes les formations qui seront octroyées en 2010

7. Considérations générales

7.1 Sur les systèmes de production du cacao

Les premières esquisses des résultats du diagnostic agraire confirment la diversité des systèmes de culture dans le département du Nord, les performances économiques de ces différents systèmes et fondamentalement le potentiel qui existe pour renforcer ces systèmes durables tout en garantissant la sécurité alimentaire des familles rurales.

Les diagnostics menés sur les conditions biophysiques de Tibourg et Robillard mettent en avant les différences entre les zones de plaine et de montagne, et entre les zones rurales reculées et les bourgs. Dans le cadre d'un projet de développement, Il est donc important de réfléchir les actions à mener afin qu'elles soient adaptées à ces différentes situations, à savoir que Robillard est représentatif d'une zone où domine la plaine et que Tibourg est représentatif d'une zone où domine la montagne.

La plaine est un milieu distinct par sa topographie plane, sa pédologie alluvionnaire, et la dominance des cultures annuelles sur les cultures pérennes. La culture du cacao prend la forme de jardins boisés soignés, récents, proches des habitations. Les surfaces qui lui sont consacrées sont inférieures aux surfaces de cultures vivrières annuelles, très répandues.

Les mornes se distinguent par leur topographie marquée, leur pédologie variable et sensible à l'érosion mécanique, et la dominance des cultures pérennes sur les cultures annuelles.

La zone de Morne de Robillard est assimilable à la zone de morne de Tibourg à l'exception du fait qu'elle est plus atteinte par le déboisement et moins peuplée. La zone de plaine de Tibourg est assimilable à celle de Robillard, à l'exception du fait qu'elle est soumise à l'érosion des crues de la rivière et que la pression foncière y est forte.

L'histoire du Département du Nord montre que le clivage biophysique entre mornes et plaine a toujours influencé la répartition des cultures et des systèmes de productions dans l'espace. Aujourd'hui, l'opposition entre ces deux milieux n'est plus autant d'actualité, aussi bien en termes de répartition des systèmes de production qu'en termes de mise en valeur du milieu.

Au cours du XXIème siècle, l'habitat s'est concentré dans le bourg. Les modes de mise en valeur du milieu de la plaine et des mornes se sont rapprochés : la culture forestière s'est développée en plaine dans les jardins lakou, et la culture vivrière sans ombrage associée à l'élevage s'est développée dans les zones de mornes. Les zones de morne dans les localités de Tibourg et Robillard étaient des zones de production forestière caféière et cacaoyère associée à une production vivrière de subsistance qui permettait de conserver le potentiel agricole. Depuis les années cinquante, la démographie, la pression foncière et l'exode rural qui en découle induisent le déboisement, et une certaine perte de fertilité ainsi que la pression

phytosanitaire. Les perspectives de bénéfices offertes par le cacao ont permises de limiter le déboisement de ces régions.

La principale contrainte qui influence les stratégies de production des paysans est d'ordre économique : c'est le manque de disponibilité en trésorerie. L'exode rural fait augmenter les besoins des familles et diminue les nombres de travailleurs ruraux, augmentant ainsi le besoin et le prix de la main d'œuvre extérieure.

Les paysans ont tendance à utiliser des systèmes de cultures à cycles courts afin de générer des revenus rapidement. Ils préfèrent donc les cultures qu'ils sont sûrs de pouvoir vendre, et à un prix certain. Ils investissent donc dans des cultures saisonnières commerciales de type haricot ou arachide. Seuls les paysans qui ont une bonne situation économique peuvent investir dans les soins nécessaires à une parcelle cacaoyère productive. Les autres se résument à la « cueillette » des cabosses de cacao.

Voici donc ce qui contient la hausse de la productivité des cacaoyers et favorise leur délaissement: les paysans ne sont pas sûrs des prix qu'ils obtiendront, et l'investissement en main d'œuvre pour un l'entretien est trop cher.

Les systèmes agraires en crise nécessitent que les chefs d'exploitation qui sont en mesure investissent dans la production agricole. En effet, en investissant dans le travail de leur terre, ils amélioreront le revenu agricole des petits paysans. Ceux-ci investiront à leur tour dans leurs parcelles, offrant ainsi plus de soins aux cultures et garantissant la pérennité de l'exploitation agroforestière donc l'entretien du milieu.

Pour les coopératives, l'analyse des systèmes de production a montré que les plus gros producteurs de cacao sont généralement les personnes les plus riches, et qui sont aussi les plus intéressées dans le développement des coopératives. A l'inverse, les plus petits producteurs de cacao sont parmi les personnes les plus pauvres et celles qui se désintéressent le plus des coopératives. En effet, le fonctionnement des coopératives est intéressant pour un gros producteur qui n'a pas de pression trop importante sur sa trésorerie. Le fonctionnement du circuit spéculatif est en revanche plus intéressant pour les petits producteurs qui ont de faibles disponibilités en trésorerie, parce qu'ils peuvent accéder à de l'argent ou de la marchandise directement à la vente de leur cacao, et même parfois par crédit.

Le travail des coopératives est généralement efficace pour augmenter les prix pratiqués à l'achat du cacao, notamment parce qu'elles mettent en place la fermentation de la denrée. Cependant le mode de fonctionnement de ces structures n'est ni efficace, ni adapté au développement socio-économique des régions cacaoyères. Il répond en effet à des problématiques qui concernent surtout les personnes les plus aisées, sans remplir la fonction première de la culture de cacao, source facile et rapide de revenus en argent pour les paysans.

Ce diagnostic avance donc que si la FECCANO souhaite changer la situation du commerce cacaoyer dans le département du Nord, elle doit impérativement assurer des services adaptés aux plus petits producteurs de cacao. Ce sont en effet eux qui sont les plus nombreux et qui produisent la majorité du cacao des grandes régions de production.

La stratégie des prix mise en place est utile mais périlleuse pour les coopératives car elles manquent de fond de roulement. La stratégie de la quantité, c'est-à-dire drainer la majeure partie de la production, est nécessaire pour qu'elles atteignent leur objectif.

La différence de fonctionnement des coopératives de Tibourg et de Robillard est un bon exemple pour appuyer cette conclusion. A Robillard, on trouve une majorité de moyens à gros producteurs de cacao, et la coopérative draine presque toute la production de cacao. A

Tibourg par contre, les gros producteurs sont rares et la production est aux mains de petits producteurs. Les coopératives n'arrivent pas à concurrencer le circuit spéculatif parce qu'il est adapté à la structure agraire de la région

7.2 Sur la qualité du cacao

Le processus de fermentation semble maintenant plus ou moins maîtrisé au niveau des coopératives à la suite des formations reçues et ces premières pratiques effectuées. Les cacaos fermentés produits ont été acceptés par tous les acheteurs. Cependant, l'évaluation du processus a montré un certain nombre de failles en termes de régularité de la collecte et du temps du séchage à corriger. Un guide est en train d'être préparé en ce sens en vue d'avoir une certaine homogénéité du cacao fermenté au niveau de tous les centres de fermentation.

Avec le succès des centres artisanaux au niveau des coopératives, les responsables des coopératives semblent motivés à adopter ce modèle au lieu de construire de grands centres contrairement à ce qui a été prévu dans le document initial. Ainsi, on pense à construire au niveau des zones de production des six coopératives au moins une vingtaine d'ateliers artisanaux avec les équipements et infrastructures nécessaires. Cette décentralisation de l'activité a pour principal objectif de réduire le temps de transport du cacao mouillé des producteurs jusqu'au centre des coopératives. Le temps de marche dépasse parfois plus de 4 heures de temps et le transport se fait généralement à dos d'âne.

Il va s'en dire qu'on devra renforcer les capacités techniques de chaque coopérative (formation de plus de membres sur la fermentation, formation des producteurs sur la cueillette, sur le séchage, formation sur le suivi) et aussi les capacités de séchage et de gestion des stocks des coopératives (glacis, bâches, humidimètres, tables etc.)

Dans le très court terme, Il est proposé continuer à recycler les personnes impliquées dans le processus de fermentation afin de garantir la qualité.

7.3 Sur la commercialisation

Jusqu'à présent, la FECCANO semble avoir fidélisé l'acheteur hollandais qui effectue des transactions avec le réseau depuis plus de 5 ans. Les transactions opérées avec l'entreprise Etiquable en France semble s'inscrire dans la durée. D'autres acheteurs américains et européens semblent intéressés par le cacao haïtien. Autant dire qu'il y a des possibilités énormes pour la vente du cacao fermenté.

Au niveau local, il y a aussi actuellement des possibilités pour le cacao non fermenté. Il faut signaler que les acheteurs traditionnels ont été contraints au cours de la dernière campagne d'augmenter leurs prix d'achat habituels de la livre de cacao non fermenté de plus de 40%. Il faut rappeler qu'actuellement FECCANO ne peut vendre sur le marché international que du cacao fermenté. Cette stratégie des acheteurs traditionnels vise donc à saper le processus de fermentation entamé au niveau des coopératives qui représente pour eux un sérieux menace. Tout compte fait cette situation est favorable aux producteurs qui arrivent à vendre sur le marché local d'importantes quantités de cacao non fermenté à des prix alléchants.

Toutefois, la gestion de l'activité commerciale mérite des réaménagements certains. Jusqu'à présent l'activité est gérée par le responsable de commercialisation qui est un cadre affecté au SEFADES. La FECCANO et les coopératives ne sont pas en général impliquées dans les démarches commerciales (contacts acheteurs, procédures administratives etc.). Sur demande du comité de Pilotage, certaines tentatives ont eu lieu en fin de campagne. Mais celles-ci demeurent largement insuffisantes pour renforcer les capacités de commercialisation du réseau. Il est donc proposé l'implication plus profonde de la FECCANO dans la planification des campagnes de cacao (établissement de plan de campagne, des structures de coûts du

cacao), dans la gestion des ventes et dans l'établissement des bilans de campagnes etc. Il est aussi envisager d'élaborer un plan d'affaire pour la FECCANO.

Le fonds de roulement paraît insuffisant pour permettre aux coopératives de collecter le cacao produit par ses membres. Signalons que pour répondre aux besoins pressants de leurs familles, la majorité des membres exigent qu'on leur paie au comptant. Ainsi, par fautes de moyens suffisants pour les coopératives, les membres sont obligés de vendre aux spéculateurs. Des tentatives sont en cours pour permettre à la FECCANO d'obtenir un prêt afin de contrecarrer ces problèmes de manque de fonds de roulement. La fondation Progresso de la Hollande paraît être une piste intéressante.

7.4 Renforcement institutionnel

La FECCANO fonctionne depuis 3 ans avec de nombreux dysfonctionnements. Il a fallu donc au début de ce projet remobiliser toutes les instances du réseau depuis le Conseil d'Administration jusqu'aux assemblées locales. Certaines actions ont été conduites en ce sens notamment au cours des activités de recensement agricole, de la réalisation du diagnostic agraire, du diagnostic institutionnel des coopératives et du processus de fermentation.

Cependant, il reste beaucoup à parcourir pour arriver à un renforcement solide du réseau. Le diagnostic agraire avait déjà évoqué les différentes faiblesses du réseau et proposée des solutions. L'élection d'un nouveau Conseil d'Administration à la tête de FECCANO constitue une variable assez opportune pour renforcer la dynamique de renforcement du réseau. L'élaboration d'un plan de renforcement est à envisager rapidement.

Il faut aussi signaler des demandes incessantes de quatre autres coopératives dans quatre grandes zones de production du département du Nord à intégrer le réseau. Des responsables de FECCANO, d'AVSF et de SEFADES ont déjà effectué des visites de reconnaissance auprès de ces coopératives. Ces coopératives ont toutes le potentiel en termes de structuration et d'infrastructure de base nécessaires. Des actions allant dans le sens de leur intégration devront être conduites au cours de la deuxième année du projet.

7.4 Montage institutionnel

Au cours de la première année du projet, un contrat de partenariat a été signé entre AVSF et SEFADES. Nous avons tantôt signalé le manque d'implication de la FECCANO dans la mise en œuvre du projet. Dans le but d'intensifier davantage le processus de renforcement de la FECCANO, le contrat de partenariat est tripartite pour la deuxième année. SEFADES continue à assurer la coordination du projet au niveau local, mais les cadres techniques impliqués dans le projet sont directement attachés à la FECCANO.

8. Considérations sur les activités financées par la Banque Mondiale

Activités réalisées avec le financement de la Banque Mondiale

- (a) Analyse des systèmes de production d'un triple point de vue
- (b) Appui aux opérations post-récolte du cacao et cultures vivrières associées en milieu paysan dans trois zones distinctes représentatives de l'écosystème cacaoyer du Département du Nord ; principalement appui aux techniques de fermentation.
- (c) Organisation de séances de vulgarisation et de formation de producteurs en milieu paysan sur la base des installations de fermentation, séchage et stockage réalisées par le projet avec l'appui et la collaboration des exploitants retenus ; ces formations seront complétées par des discussions de groupes organisées par les coopératives cacaoyères.

Résultats	Indicateurs	Appréciation
Une meilleure connaissance de ces systèmes de production (cacao et systèmes de productions vivrières associées) sur les aspects techniques, économiques, commercial	<i>Un document de synthèse est produit décrivant les systèmes de production</i>	Diagnostic réalisé au niveau de deux zones représentatives des systèmes de production cacaoyères du Nord. Cette étude touche tous les aspects techniques, économiques et commerciaux des différents systèmes de culture et montre différences entre ces zones deux zones
	<i>Une restitution des résultats</i>	Trois restitutions ont été organisées, une à Tibourg, une à Robillard, une pour FECCANO au Cap Haïtien
Une amélioration de la qualité du cacao en vue du respect des normes internationales en matière d'exportation et une augmentation des productions vivrières associées en vue de pallier à la sécurité alimentaire	<i>Un atelier de fermentation est équipé</i>	L'atelier de fermentation de fermentation de la grande rivière du Nord a été équipé
	<i>Le cacao est de meilleure qualité apte à l'exportation (étude de qualité faite par un institut français ex. CIRAD)</i>	La qualité du cacao a effectivement améliorée. FECCANO a exporté 27,3 tonnes de cacao sur le marché international. Bientôt une tablette de chocolat va être lancée sur le marché européen par une entreprise Française ; Etiquable.
Le renforcement des capacités des coopératives et groupements de producteurs de cacao.	<i>Les producteurs maîtrisent les techniques de fermentation tant qu'au niveau de l'atelier qu'au niveau des exploitations agricoles</i>	Une trentaine de membres de coopératives ont reçu deux semaines de formation sur la fermentation avec l'appui d'un technicien péruvien. L'expérience faite au niveau des exploitations agricoles n'étaient pas trop concluante. On arrivait mal à une hétérogénéité du cacao fermenté. La décision finale était donc de réaliser la fermentation au niveau des centres pour contourner ce problème
	<i>Des fiches synthétiques relatives à la fermentation et la production sont produites par l'équipe technique</i>	Des fiches synthétiques sur les procédés de fermentation sont produites par l'équipe technique

